



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V- C.R.Q.D -N° 25 du : 24 MAI 2011

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENS AHLI/A – BOUHADIBA/F

Ordre du jour: Affaires Administratives & Disciplinaires -Championnat R2- Challenge jeunes

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

AFFAIRE N°158: Ren: M.C.Sebdou - N.R.Ain.El.Turck S/G R2 du 20/05/2011

- ↪ Vu la lettre du club M.C.Sebdou
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Match déprogrammé par LRHB-Oran
- ↪ Match en faveur du club N.R.Ain.El.Turck. (10-00)

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°159: Ren : M.C. Bethioua –H.B.C. Tlemcen S/G R2 du 20/05/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ 2^{eme} Avertissement OFF (A) Mr. BELAID .M Lic/N° 102 du club HBCT
- ↪ 2^{eme} Avertissement OFF (A) Mr. LEBED .M Lic/N° 505 du club MCB
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de **2.500 DA au Club HBCT** (2^{eme} Avertissement OFF -A-)
- ↪ Il est infligé une amende de **2.500 DA au Club MCB** (2^{eme} Avertissement OFF -A-)

AFFAIRE N°160: Ren : M.C.Oued.Tlelat – E.S.Oued.Fodda S/G R2 du 20/05/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Disqualification du joueur CHEREF.A Lic/N° 035 du club MCOT pour geste antisportif envers adversaire.
- ↪ Match arrêté à la 22^{eme} min de 2^{eme} mi-temps pour nombres insuffisants des joueurs (03 joueurs) pour le club MCOT.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension **deux (02) matchs ferme** au joueur CHEREF.A Lic/N° 035 du club MCOT.
- ↪ Il est infligé une amende de **2500 DA au Club MCOT**.
- ↪ Match en faveur du club E.S.O.F. (10-00)

AFFAIRE N°161: Ren : H.B.C. Oran – W.C.B.Oued.Sly (U17)2^{eme} tour régional challenge national du 20/05/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ 2^{eme} Avertissement OFF (A) Mr. HENAN.M Lic/N° 030 du club HBCO
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de **2.500 DA au Club HBCO** (2^{eme} Avertissement OFF -A-)

AFFAIRE N°162: Ren : W.C.B.Oued.Sly – N.G.Hannaya (U17) 2^{eme} tour régional challenge national du 20/05/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Disqualification du joueur MASNOUA.A Lic/N° 026 du club W.C.B.Oued.Sly pour geste antisportif.
- ↪ Vu le non paiement des droits de réserve par le club W.C.B.Oued.Sly.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension **d'un (01) matchs ferme** au joueur MASNOUA.A Lic/N° 026 du club W.C.B.Oued.Sly.
- ↪ Il est infligé une amende de **2.500 DA au Club W.C.B.Oued.Sly**

**TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV.
PRENNENT EFFET A COMPTER DU :26 MAI 2011**

Secrétaire de séance
BOUHADIBA. F

le président C.R.Q.D
KARTALI - DJ